

DOCUMENT URGENT AU SUJET DE LA SITUATION DES PEUPLES INDIGÈNES EN ISOLEMENT TAGAERI ET TAROMENANE EN EQUATEUR

FÉVRIER 2016¹

“SI LE GOUVERNEMENT NE COMPREND PAS, LAISSEZ VIVRE EN PAIX”

La défense des droits de l’Homme est l’un des piliers fondamentaux de l’Organisation des Nations Unies, en particulier à l’égard des populations vulnérables. Concernant, les Peuples Indigènes en Isolement Volontaire (PIIV) et les peuples de premier contact, tel que les Waorani, le Rapporteur spécial aux Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, James Anaya, a publié un certain nombre de recommandations en mai 2013, ci-après énumérées :

- Les faits violents survenus en mars 2013, doivent faire l’objet d’une enquête réalisée en profondeur avec la participation du peuple Waorani. Cette enquête doit en outre pouvoir s’appuyer sur l’expertise d’une équipe de spécialistes anthropologues.
- Un processus de judiciarisation doit être réalisé conformément aux standards internationaux des droits de l’Homme et doit prendre en considération la vulnérabilité du peuple Waorani, ainsi que le système de justice autochtone.
- Une analyse approfondie sur les normes et procédures internes au système de justice indigène dans le cadre d’un dialogue interculturel est nécessaire afin de prévenir de nouveaux conflits et envisager une paix véritable.
- Réaliser un examen exhaustif des causes du conflit et des pressions qui s’exercent sur les peuples indigènes sur le long terme, sur les causes de leur déstabilisation sociale et culturelle et, identifier un ensemble de mesures de précaution et conservatoires pertinentes.
- Respecter le principe de « refus de contact », ce qui implique la mise en œuvre d’une politique publique visant à la protection de leurs espaces vitaux tout en les préservant des pressions exercées par l’industrie extractive, l’abattage illégal, ainsi que de tout type de colonisation non-autorisée de la zone concernée.
- Finalement, il a rappelé à l’État équatorien, la nécessité d’adopter des mesures pour protéger les peuples en isolement et de premier contact, conformément aux principes inscrits dans la Constitution de l’Équateur, dans la Convention 169 de l’OIT, dans la Déclaration de l’ONU sur les Droits des Peuples Indigènes et dans les directives pour la protection des peuples autochtones en situation d’isolement et de premier contact de la région de l’Amazonie, du Gran Chaco et de la région orientale du Paraguay élaborées par le Haut Commissariat de l’ONU pour les droits de l’Homme.

¹ Ce document a été élaboré par Alicia Cauiya, Vice-présidente de la Nationalité Waorani de l’Équateur (NAWE) et membre de la *Red de mujeres Saramanta Warmikuna*. La version originale de ce document a été formellement remise le 3 Mars 2016 au Représentant des Nations Unies en Équateur, Diego Zorilla et à la Chargée de la Coopération de la Délégation de l’Union Européenne en Équateur, Delphine Marié. Il a été traduit de l’espagnol par Lautaro Sancho (lautaro.sancho@gmail.com)

Nous demandons une intervention de l'ONU afin s'assurer le suivi de ces recommandations, estimant en outre que la situation actuelle est critique.

CONTEXTE

Les affrontements entre les PIIV (Tagaeri et Taromenane) et les Waorani, peuple en condition de premier contact, trouvent racine, en partie, dans des codes culturels propres à ces peuples. Cependant des facteurs externes doivent également être pris en considération concernant l'exacerbation des tensions et des conflits entre ces deux peuples.

Les récents épisodes de violence soulignent une nouvelle fois la menace d'extermination qui plane sur les peuples en isolement (Tagaeri et Taromenane). D'autre part, les Waorani subissent un processus de criminalisation constant et rampant. Ils voient leur santé se dégrader, de même que leur culture, et ont des craintes quant à la survie des leurs en tant que « peuple ».

Ces faits de violences, tels qu'ils sont présentés par l'État équatorien, contrastent avec la réalité. Les peuples indigènes accusés par l'État pour des actes de violence, doivent également être entendus au titre de victimes en raison du manquement de l'État à respecter les principes constitutionnels.

Du point de vue des Waorani, la survie des peuples indigènes en isolement volontaire est très importante. Il existe de véritables liens de parenté entre eux et les peuples en isolement. C'est la passivité de l'État qui doit être mise en cause comme origine des morts survenues au cours des dernières années. Les territoires Waorani se trouvent constamment occupés par des agents externes perturbateurs qui forcent les Waorani à se rapprocher dangereusement des peuples en isolement à la recherche de refuge. Les communautés de Dicaro, Yarentaro, Boameno au cœur de la *selva* témoignent de cette dynamique. Le risque de confrontations entre Waorani et peuples en isolement est palpable, alors que l'étau se resserre sur certaines communautés Waorani avec d'une part les activités pétrolières et, d'autre part la contrainte de proximité de plus en plus forte avec les peuples en isolement.

Certaines activités extractives (pétrolières) ont lieu à l'intérieur même des territoires des peuples en isolement volontaire. Dans le camp Armadillo et ses alentours, la présence des peuples en isolement volontaire ne laisse pas l'ombre d'un doute (attaques contre des *madereros*, attaques contre des familles de colons, traces de pas, *chacras*, maisons récemment habitées, etc.) et les activités extractives se poursuivent malgré tout, en dépit du principe de précaution et le risque de nouvelles confrontations violentes.

Au cours des deux dernières années les conflits ont été précipités : ce dont témoignent les morts survenues à Yarentaro et Bataboro.

LES FAITS

Le cas non résolu de la communauté de Yarentaro. En mars 2013, dans la communauté de Yarentaro, deux personnes âgées Waorani ont trouvé la mort au cours d'une attaque par des individus appartenant à un peuple en isolement volontaire. En guise de représailles des proches des familles des victimes ont conduit une expédition vindicative dans la *selva* et attaqué une famille « d'isolés ». Plusieurs Taromenane ont été assassinés pendant l'attaque.

De nombreux avertissements, dûment documentés, ont pourtant précédés les faits : pas moins de 200 communications dirigées aux différentes autorités publiques par la mission Capucine en un mois faisaient état d'acquisition d'armes à feu du côté des Waorani. De plus, la détermination vindicative des Waorani comme seule alternative à la réparation du drame survenu lors de l'attaque de 2013 était de notoriété publique.

Une demande afin de mettre en place des barrières de protection afin de prévenir de nouvelles attaques et de dédommager les Waorani avec le don d'une camionnette avait été antérieurement ignorée par l'État.

A l'issue de ce massacre les agresseurs ont été arrêtés et jugés par l'État pour génocide. Ils furent libérés après plusieurs mois de détention au profit d'une mesure substitutive aux mesures privatives de liberté. La condamnation au titre de « génocide » a été révisée et requalifiée au titre d' « homicide » puis une nouvelle procédure pénale a été initiée.

Du point de vue de la communauté et de la famille, cette affaire demeure irrésolue. L'état actuel des choses génère une situation de peur : certains Waorani craignent une nouvelle incarcération.

Finalement, dans ce contexte, de nombreux témoignages affirment que les Waorani, peuple de premier contact, sont déterminés à en finir avec les *aislados* (isolés), pour pouvoir se déclarer ensuite eux-mêmes en isolement.

Le cas douloureux de Mima Bay. Depuis 1999 la compagnie pétrolière Petrobell – PacificPetrol² exerce ses activités en territoire Waorani à proximité immédiate de la communauté de Batabaro. Ses activités ont bénéficié des services de l'institution gouvernementale *Ecuador Estratégico* pour la mise en œuvre « d'œuvres de compensation » aux impacts environnementaux destinées aux communautés affectées. Ni les ouvriers de l'industrie pétrolière, ni les employés d'*Ecuador Estratégico* ne disposent d'un « protocole » adéquat sur la manière d'interagir avec les communautés indigènes locales de premier contact (Waorani), notamment sur les « codes de guerrier ».

En 2013, un ouvrier d'*Ecuador Estratégico* aurait commis un viol sur une petite fille Waorani de 13 ans en présence de ses frères, des mineurs âgés de 12 ans et de 5 ans lesquels ont été attirés sur les lieux de l'agression à l'aide de bonbons. Quelques temps après, l'enfant de 12 ans s'est suicidé en absorbant des pesticides. En réaction à cet incident

² Compagnie équatorienne opérant sous le nom de Petrobell.

cet incident les habitants de Bataboro sont allés trouver le personnel d'*Ecuador Estratégico*, puis ils ont attaqué leurs installations causant la mort de deux ouvriers. Suite à cela, plusieurs Waorani ont fait l'objet d'inculpations, parmi lesquels Mima, mère de l'enfant victime d'agression sexuelle et de celui qui s'était donné la mort. Mima a été incarcérée à la fin de l'année 2015. Elle est restée enfermée près de deux mois dans un centre de détention, au détriment de toute considération ethnique ou culturelle et sans aucune intervention du Ministère de la Justice en violation des droits de l'Homme.

Selon l'avis des habitants de la communauté de Bataboro, l'incarcération de Mima Bay a provoqué la mort du chef du clan de Bataboro.

La procédure judiciaire a mis en évidence l'absence de Mima sur le lieu des faits, celle-ci veillait sur son fils au moment des faits. Elle a été jugée innocente. Concernant le viol de la petite fille de 13 ans, selon la version du peuple Waorani, la justice a couvert les coupables. Nul n'a fait l'objet d'une procédure judiciaire au sujet de cette agression sexuelle.

En janvier 2016, un nouveau procès en appel a jugé Mima Bay coupable. Celle-ci demeure malgré tout en liberté. Elle pourrait être incarcérée à tout moment et la peur d'une nouvelle arrestation se fait fortement sentir chez elle et au sein de la communauté.

Cette affaire met en évidence la vulnérabilité du peuple Waorani, spécialement des femmes et des filles. Mima et sa communauté n'ont bénéficié de l'appui d'aucune institution afin de défendre sa fille et de prévenir de nouvelles agressions de ce type.

On peut également se demander : a-t-on pris le temps de renseigner le peuple Waorani sur les droits de ses individus auprès de la « société moderne » et des procédures dont il dispose en matière de défense de leurs droits fondamentaux.

Il faut souligner que le viol de la petite fille a été évoqué lors du procès pour le meurtre des ouvriers. Cependant, jusqu'à ce jour, la justice n'a pas jugé nécessaire d'éclaircir ce fait ou de prendre des mesures pour protéger les enfants indigènes manquant de fait à son obligation de diligence.

Les incidents récents survenus à Boanamo. Le 25 janvier 2016, en pleine après-midi, une famille Waorani a été attaquée par les *aislados* (isolés) aux abords du *Río Shiripuno*, à proximité de l'embouchure du *Río Cononaco Chico* à l'intérieur de la Zone Intangible Tagaeri Taromenane (ZITT) (Réserve de Biosphère Yasuní). Cette famille se déplaçait dans une petite *canoa* (barque traditionnelle) en direction de son lieu d'habitation située dans la communauté de Boanamo. L'attaque a causé la mort de Caiga Baihua et occasionné des blessures corporelles à sa femme Onenka. Cette dernière a été évacuée vers la communauté Bameno puis, transférée par voie terrestre dans la ville de Quito où elle a enfin été prise en charge à l'hôpital *Eugenio Espejo* le 27 janvier 2016. Un cordon de sécurité a été mis en place par l'Etat durant son séjour à l'hôpital empêchant sa famille de prendre soin d'elle et de lui rendre visite.

La semaine suivante, le frère de Caiga Baihua s'est suicidé en absorbant des pesticides dans des circonstances non élucidées. Pourtant, ni l'ingestion de pesticide, ni le suicide ne peuvent être considérés comme des pratiques courantes chez les Waorani.

Directement après la mort du frère, le père, accompagné de ses autres enfants, s'est rendu dans la ville de Coca. Au cours de leur séjour ils ont été aperçus transportant trois sacs d'armes à feu, semblables à celles utilisées par l'armée, dans un véhicule municipal/appartenant à la municipalité.

La police a arrêté et inculpé trois individus Waorani pour détention illégale d'armes à feu. Le père, d'un certain âge, a été remis en liberté, suite à la prise de mesures substitutives aux mesures privatives de liberté. Les deux jeunes sont assignés à domicile.

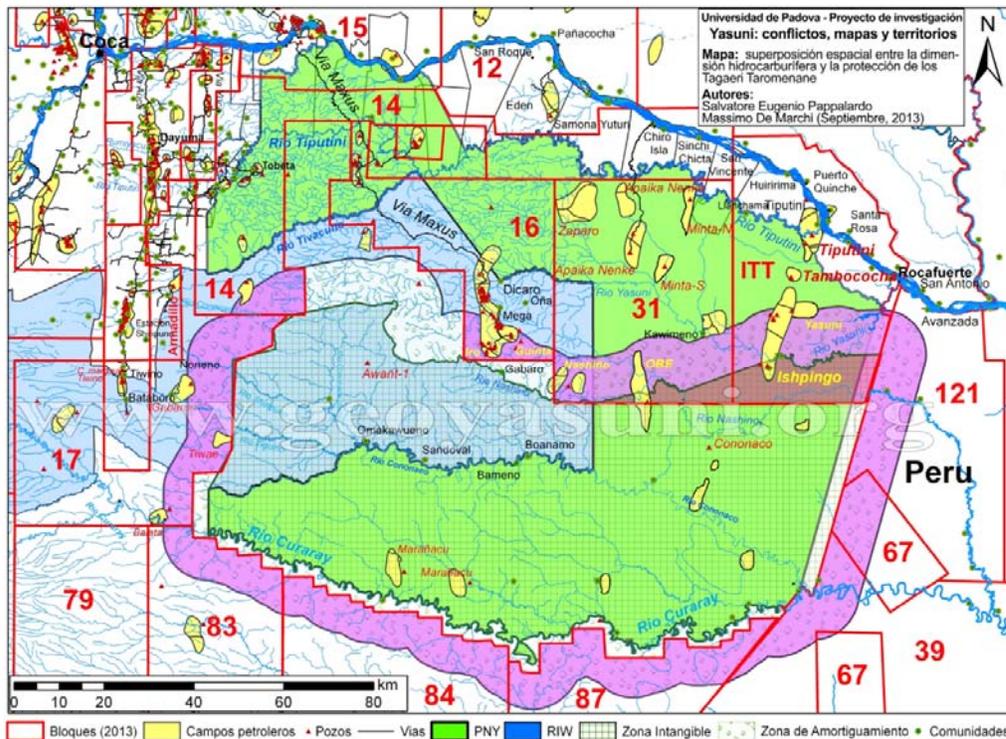
D'après certains témoignages les membres de cette communauté, faute de pouvoir se procurer des armes en Equateur, sont prêts à se rendre au Pérou afin de s'approvisionner. En d'autres termes, tant que les familles et les communautés d'Ompure, Buganey (personnes âgées décédés à Yarentaro) ne perçoivent pas de compensations et que l'État ne respecte pas de ses engagements, il est très probable que de nouvelles morts surviennent dans un futur proche ou lointain.

Le manquement de l'État par rapport à ses engagements génère un véritable malaise au sein de la nationalité Waorani. D'après les témoignages, des conversations ayant eu lieu entre des représentants du Ministère de la Justice et la famille de Caigua sans la participation du Conseil de Gouvernement de la Nationalité Waorani, auraient abouti à des accords de compensation. Cependant le mécontentement persiste du fait que l'État ne tient pas ses promesses et ne tient pas compte des communautés de Boanamo et de Bameno dans leur intégralité. Boanamo est une communauté d'à peine cinq familles étroitement liées entre elles, de sorte que la perte d'un jeune homme signifie également une perte importante pour l'ensemble de la communauté. Cette perte affecte l'ensemble du tissu social et non uniquement la famille directe. Or les mesures compensatoires (et non effectives) du Plan de Mesures Conservatoires ne tiennent pas compte des particularismes culturels dont la prise en compte devrait être obligatoire afin d'éviter un nouveau massacre. En outre, la famille d'Onenka, la femme de Caiga qui aurait également subi des blessures lors que l'attaque contre la communauté de Bameno, aurait été tenue à l'écart des discussions au sujet des compensations visant à garantir la paix.

L'État a pleine connaissance du risque encouru par les peuples en isolement face à la probabilité que les Waorani prennent à nouveau les armes. Une nouvelle attaque des Waorani envers les peuples en isolement serait imminente.

Ces trois incidents ont pour effet de maintenir les Waorani en état d'alerte. Faute de parvenir à résoudre les sources du conflit, l'État recourt à l'incarcération. La peur de la capture et du système judiciaire pour ceux passables d'un jugement, les incite à prendre la fuite dans la *selva*, tout en s'approchant dangereusement des territoires occupés par les peuples en isolement. Les Waorani justifient cette stratégie comme une manière d'éviter la

confrontation avec le système judiciaire symbole de ce monde occidentale qui avance sur leur territoire.



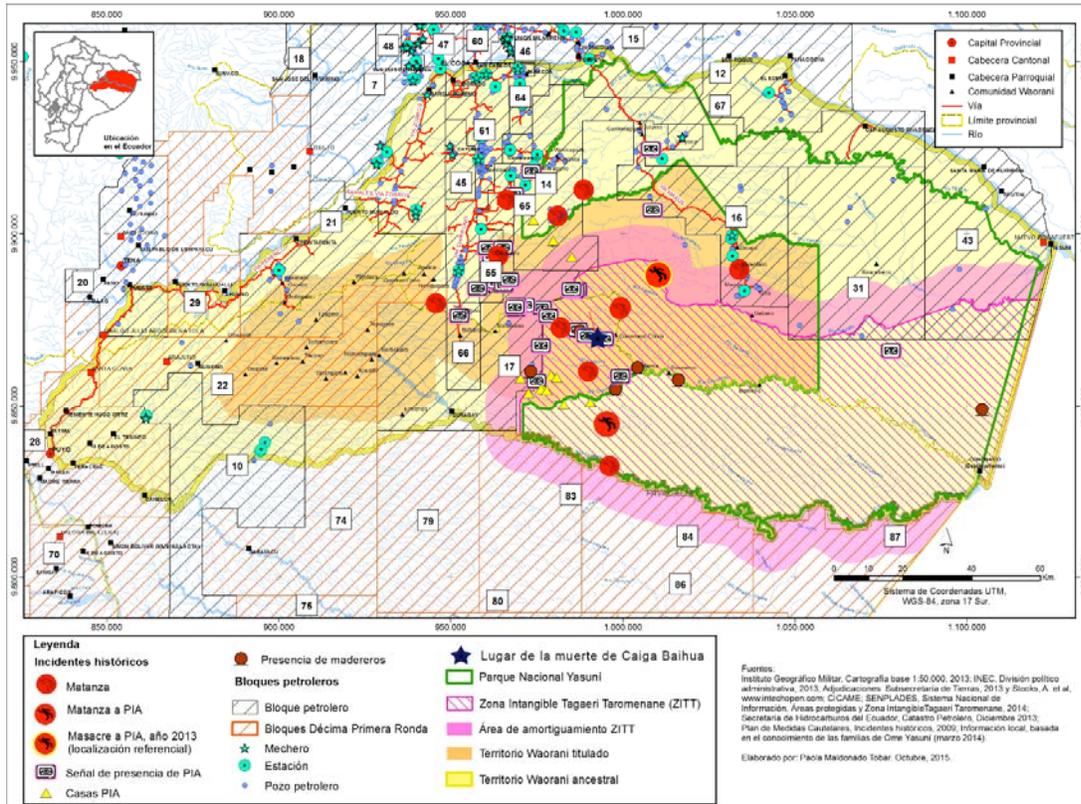
Lieu de l'attaque survenue en 2016

Un contexte où les tensions s'accroissent

La réserve de biosphère Yasuní et le territoire de la nationalité Waorani, enchevêtrés sur le plan géographique, présentent des caractéristiques culturelles, sociales et économiques complexes. Notamment en ce qui concerne la superposition de territoires. On trouve couramment des zones considérées simultanément comme territoire ancestral de peuples isolés, comme territoire Waorani, comme terres de colonisation agricole, comme zone d'exploitation forestière, comme bloc pétrolier Armadillo, malgré le fait que l'Etat ait le devoir de garantir le respect de ce territoire.

L'extraction pétrolière augmente et repousse constamment ses frontières. Les permis d'exploration sismique dans le Camp Armadillo (Petroamazonas), les opérations dans les blocs 17 (Petro Oriental), 14 (Petro Oriental), 16 (REPSOL), et 31 (Petroamazonas), les opérations dans les Camps Tiputini et Tambococha, le risque imminent dans le Camp Ishpingo, les camps marginaux comme celui de Petrobell, les récents contrats dans les blocs 79 et 83 au sud de la zone intangible, les routes, la présence de colons, les survols, etc., tout cela constitue des facteurs de pression constants et additionnels sur ces territoires.

Il existe de nombreuses preuves de présence des peuples en isolement sur ce territoire :



2003 marque une année funeste pour les peuples en isolement Tagaeri et Taromenane.

- Poussée par des exploitants de bois (*caoba*, cèdre, *chuncho*, *boyacán*, etc.) illégaux aux abords de la communauté de Tiwino, une expédition Waorani mène une attaque contre des clans Tagaeri et Taromenane causant trente morts. Cependant rien ne semble ébranler l'exploitation forestière illégale à l'intérieur du Parc National Yasuni à la frontière avec le Pérou et en territoire Waorani. Le contrôle du secteur forestier se trouve sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement, or le maintien des pratiques illégales d'exploitation du bois rend bien compte de l'inefficacité de l'État dans cette région.

- En 2010, on enregistre la mort de trois membres d'une famille de colons (affaire los Reyes) dans le Bloc 17 (Pozo Hormiguero Sur/PetroOriental S.A.).

- Exercice d'une pression permanente au profit de l'expansion de la colonisation et de l'extension de la frontière agricole au-delà de ladite « frange rouge de sécurité ».

- La maison où les deux personnes âgées ont trouvé la mort en 2013 se trouvait à la limite Nord-Ouest de la Zone Intangible Tagaeri Taromenane (ZITT) à cheval sur le Bloc 16, zone d'opérations de la Compagnie pétrolière espagnole REPSOL. Un tronçon routier se trouvait justement en phase de prolongement vers la ZITT, aux abords de la communauté Waorani de Gabaron.

- Le lieu où la jeune fille a subi un viol, dans la communauté de Bataboro, est également une zone d'activité de la compagnie Petrobell. Les membres de cette communauté ne seraient en contact avec la société « moderne » que depuis 15 ans. Les lois en vigueur d'une part, et le « code guerrier » d'autre part, sont largement méconnues par les parties.

- Le *río Shiripuno*, lieu de la plus récente tuerie, se situe à proximité du Bloc Armadillo, à peine à 33km (à vol d'oiseau) d'une zone d'exploration sismique.

- En 2016 des nouveaux permis d'exploitation ont été délivrés pour les Blocs 79 et 83. Ceux-ci se situent pourtant au cœur de la ZITT, une zone habitée par des groupes de peuples en isolement selon la cartographie officielle du Ministère de Justice.

- Depuis 2015, la présence d'au moins quatre groupes d'exploitant illégaux de bois a été constatée à l'intérieur de la ZITT (voir carte).

L'activité pétrolière est toujours accompagnée par la venue d'institutions gouvernementales qui interviennent sur le terrain de manière contradictoire et inefficace. Les ministères se contredisent et appliquent des mesures parfois incompatibles les unes avec les autres. Le Ministère de la Justice met en œuvre des programmes d'investigation selon les recommandations du Rapporteur spécial aux Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, James Anaya, mais les informations obtenues ne sont pas rendues publiques. Pendant ce temps, le Ministère de l'Environnement octroie de nouvelles licences environnementales en dépit des conflits et des limites prévues par les politiques concernant les peuples en isolement. Le programme *Ecuador Estratégico* déploie ses activités auprès des communautés Waorani à défaut d'un protocole qui prenne en compte la vulnérabilité des peuples de premier contact. Les institutions judiciaires minimisent et couvrent les agressions et les agresseurs transférant toute responsabilité sur les peuples de premier contact.

PROPOSITIONS

Nous considérons que la voie la plus adéquate pour traiter des propositions rattachées à cette problématique serait la venue sur le terrain du Rapporteur spécial aux Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, avec ou sans convocation gouvernementale ; ceci en vue de générer un dialogue avec la société civile, d'élaborer un rapport sur la situation et de soumettre les demandes aux instances gouvernementales.

Parmi ces mesures, nous proposons que les Nations Unies ouvrent une procédure de dialogue afin de vérifier et de documenter les menaces qui pèsent sur les peuples indigènes en isolement volontaire et sur ceux de premier contact. Cette procédure doit prévoir la convocation d'acteurs locaux et de représentants de l'État afin de vérifier les faits, assurer la remise des documents et permettre de répondre aux problématiques liées aux menaces.

Nos objectifs dans le cadre de cette visite sont :

1. Identifier la responsabilité de l'État au sujet des conditions du conflit

La pression de l'industrie extractive, notamment forestière et pétrolière, à travers la création de nouveaux forages, la provocation d'activité sismique, la présence ouvrière et la construction de tronçons routiers, qui sévit dans la zone contribue à favoriser les cas d'agressions sexuelles, d'alcoolisme, de séduction et de corruption.

A l'agenda de l'extension de la frontière pétrolière figurent : le Camp Armadillo, la route REPSOL, l'accès à Ishpingo, les Blocs 79 et 83. Il s'agit là des causes du conflit et des pressions qui, historiquement, affectent les peuples indigènes de cette région. Ces mêmes causes sont à l'origine de la déstabilisation sociale et culturelle.

Il faut en outre que toute étude officielle soit rendue publique.

La présence de colons dans la « frange rouge de sécurité » constitue une pression sur le territoire Waorani. En conséquence, les Waorani se voient repoussés vers les territoires des peuples en isolement. Etablie comme politique d'Etat, la colonisation fait pression sur le territoire des peuples de premier contact.

L'élaboration d'un plan de retrait des compagnies pétrolières de la zone doit être considérée nécessaire et prioritaire, tout comme l'élimination des autres facteurs faisant pression sur les peuples Waorani et des PIIV. Il est nécessaire de créer des sources de revenus alternatifs à ceux de l'industrie pétrolière.

2. Poursuivre les enquêtes sur l'imminence du conflit.

Il est indispensable d'être attentif aux signes précurseurs de la menace d'une nouvelle incursion dans le territoire des peuples en isolement ; de reconnaître les signes de malaise des peuples en isolement causé par la présence et l'avancée des divers acteurs sur leur territoire ; d'analyser la peur, le mécontentement, les réactions face à l'occupation du territoire Waorani par les entreprises pétrolières, à la recherche d'armes et aux réseaux de contrebande. Enfin, il est nécessaire que l'Etat, en coordination avec la direction de la NAWA, agisse immédiatement avec la mise en œuvre de mesures globales afin d'éviter de nouvelles morts.

3. Recommandations sur la responsabilité de l'État pour la construction d'un climat propice à la paix et la reconnaissance de l'interculturalité

Considérant que l'Etat est responsable de la mort des Waorani et des Taguari/Taromenane, la réparation du préjudice lui incombe également. Tant que les familles n'obtiendront pas de réparation en vertu de leurs droits, la porte restera ouverte à des actions de vengeance et de représailles.

Les conclusions des enquêtes menées par la Commission Spéciale mise en œuvre par l'exécutif doivent être publiées, et les recommandations en découlant communiquées au sein de la société civile afin de définir des mesures de protection efficaces. Le rapport d'enquête doit également être remis à la direction de la NAWÉ.

L'existence des Tagaeri Taromenane en tant que peuple doit être reconnue et garantie au même titre que celle des autres peuples en isolement volontaire. Cela veut dire, respecter leur droit à l'auto-détermination et leur choix de vivre isoler sur un territoire donné.

Les solutions proposées doivent être débattues avec les organisations indigènes nationales qui revendiquent légitimement la connaissance et la compréhension des dynamiques des peuples indigènes, y compris au niveau international. Le Rapporteur spécial aux Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, James Anaya, doit prendre en charge la responsabilité de cette tâche.

Le peuple Waorani demande à bénéficier de conditions sociales et économiques propices à vivre dans la dignité, loin des pressions, du chantage, de la contamination pétrolière et dans le respect de leur culture et de leur vision cosmogonique de la vie.

En vous remerciant,

Alicia Cauiya

Vice-Présidente de la Nationalité Waorani de l'Équateur,

Ivonne Ramos

Red de mujeres Saramanta Warmikuna